

Affaires courantes

Compte tenu de tous les autres facteurs comme le faible taux de succès dans le secteur des pêches à Terre-Neuve cette année, la menace de la taxe sur les produits et services qui plane et d'autres difficultés économiques, les pétitionnaires sont très inquiets.

Ils prient humblement le Parlement d'adopter immédiatement la norme variable d'admissibilité afin qu'ils puissent avoir droit aux prestations d'assurance-chômage après 10 semaines de travail.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition qu'ont signée des centaines de résidents de ma circonscription.

Les signataires disent que la taxe sur les produits et services proposée par le ministre des Finances constitue une forme injuste de fiscalité parce qu'elle ne tient pas compte de la capacité de payer des contribuables.

Ils notent que le gouvernement ne s'est pas encore attaqué au régime fiscal injuste qui impose un fardeau disproportionné aux contribuables à faibles et moyens revenus.

Ils demandent donc au Parlement de rejeter la taxe proposée et d'entreprendre une réforme du régime fiscal qui comprenne un impôt minimum efficace pour les riches et les sociétés. Ils veulent être certains que lorsqu'un vaste consensus se sera fait au sujet d'une forme de taxe de vente pouvant remplacer la taxe sur les ventes des fabricants, le gouvernement n'en profitera pour accroître démesurément ses recettes.

Enfin, les signataires exhortent le gouvernement à retirer son projet de taxe régressive à la consommation, qui impose aux Canadiens ordinaires une trop grande part du fardeau fiscal, et à entreprendre plutôt une réforme efficace du régime fiscal.

• (1110)

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, j'ai un certain nombre de pétitions à présenter aujourd'hui de la part de citoyens canadiens.

La première dénonce la TPS et elle est signée par des habitants de localités comme Lynn Lake, Leaf Rapids et The Pas, au Manitoba, dans ma circonscription. Ils craignent particulièrement les effets de la TPS sur le coût de l'éducation et des leçons de patinage artistique, par exemple. Ils prient le Parlement du Canada de rejeter la

TPS et invitent le gouvernement à faire en sorte que la TPS ne soit jamais mise en oeuvre.

En outre, dans une autre pétition, des habitants des localités de Snow Lake, Thompson, Matheson Island et Easterville demandent eux aussi au gouvernement de ne pas appliquer la TPS. Ils estiment que cette taxe est dégressive, qu'elle fera du tort aux gens. C'est une taxe à la consommation qui ne constitue pas une vraie réforme fiscale. À leur avis, elle ne semble pas servir les intérêts bien compris des Canadiens.

Plus de 395 personnes d'autres régions et localités comme Corner Brook, Pasadena, Gallants, Gillams, Meadows, Cox's Cove, Benoit's Cove et Red Bay ont elles aussi signé des pétitions contre la TPS, qu'ils considèrent comme une ponction fiscale sans précédent. Cette taxe alourdira leur charge fiscale, attisera l'inflation, poussera à la hausse les taux d'intérêt et aggravera le chômage.

À propos de la TPS aussi, il y a 538 autres pétitionnaires de Corner Brook, St. John's, Deer Lake, Benoit's Cove, Halifax et Summerside qui rejettent la taxe sur les biens et services. Ils estiment qu'elle occasionnera des difficultés injustes aux Canadiens à revenus faibles ou moyens. À leur avis, le prélèvement de cette taxe sera un lourd fardeau pour la petite entreprise. Les pétitionnaires prient humblement le Parlement de rejeter le projet de taxe sur les biens et services.

L'INDEMNISATION FISCALE DES LOCALITÉS ISOLÉES ET DU NORD

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, je veux aussi présenter une pétition qui intéressera spécialement le député de Peace River. S'il était à la Chambre, le député de Peace River serait curieux de me voir présenter une autre pétition sur les avantages fiscaux consentis dans le Nord. La pétition, qui rejoint les préoccupations de gens habitant ailleurs au Canada, en particulier dans le nord de l'Alberta, est signée par des résidents de ma circonscription, qui n'acceptent pas le rapport du groupe de travail sur les régions septentrionales et isolées.

Selon les pétitionnaires, le rapport, rendu public le 27 octobre l'an dernier, ne traite pas des répercussions véritables qu'entraîne le coût de la vie élevé dans toutes les régions du nord du Canada. Ils demandent donc au Parlement de rejeter ses recommandations et d'élaborer un programme d'avantages fiscaux juste et équitable qui tienne compte des besoins financiers des habitants des régions septentrionales et isolées.